



CODE DE DÉONTOLOGIE

Des comédiens-clowns intervenant en milieu de soins

Ce code de déontologie précise les valeurs et les devoirs qui guident la pratique du comédien clown intervenant en milieu de soins. Le respect de ce code est un gage de professionnalisme.

Tous les comédiens-clowns sont sous contrat rémunéré par la Compagnie du Bout du Nez.

CODE DE BONNE PRATIQUE

Les comédiens clowns ont reçu une formation à la démarche du Clown d'Accompagnement. En plus de leurs formations artistiques, ils ont une réelle connaissance de l'institution de soins et de ses services, des publics et des pathologies rencontrées, et des règles d'hygiène.

Ils s'engagent à suivre mensuellement les journées de formation continue et de supervision, processus garantissant la qualité de leurs interventions.

Le comédien-clown intervient toujours en duo de clown avec son partenaire dans le cadre de sa compétence et des activités définies par la Compagnie du Bout du Nez.

Les maîtres mots sont : **respect, bienveillance, adaptabilité, empathie.**

- Il propose une visite « un moment de partage » avec le bénéficiaire et ses proches.
- Il adapte son intervention aux situations, aux personnes rencontrées et aux spécificités de l'institution.
- Il met son art au service de la relation et s'appuie sur le moment présent pour inviter à la rencontre, au partage, au ludique.
- Il adapte son mode de communication à chaque personne et à chaque situation (communication verbale et non verbale, corporelle, émotionnelle...)
- Il ne s'impose pas et respecte le choix des bénéficiaires.
- Il s'interdit toute ingérence et s'abstient de tout jugement quelque soit l'âge, les croyances, l'origine, les cultures, le mode de vie, le sexe...
- Il n'accepte aucune rémunération de la part du bénéficiaire ou des personnes qui l'accompagnent.
- Il veille toujours à la sécurité du bénéficiaire, à ne pas le mettre en position de danger par son jeu, ses accessoires, ses déplacements ou ses propos.
- Il est présent pour aider les patients/résidents et leurs familles à mieux supporter l'hospitalisation, l'accompagnement dans le grand âge ou la fin de vie.
- Par son activité les comédiens clowns témoignent que l'humour, la fantaisie, le jeu, l'imaginaire font partie de la vie et qu'ils peuvent aider à poursuivre une communication, une relation singulière, favoriser l'expression des émotions quel que soit la situation ou l'état de santé de la personne.

LA COLLABORATION AVEC LES EQUIPES SOIGNANTES ET L'INSTITUTION

Préalable à la mise en place : il est réalisé entre la Compagnie du Bout du Nez et l'institution une convention de partenariat dont les termes définissent d'un commun accord le cadre des interventions, le calendrier, les modalités et les objectifs de ces interventions. Un référent sera désigné par l'institution pour faire le lien et accompagner le projet, en cas de situation difficile il sera fait appel au référent.

Avant chaque intervention :

- Le comédien clown signale son arrivée dans l'établissement.
- Il s'assure qu'il a reçu toutes informations utiles pour le déroulement harmonieux de l'activité et la protection de la personne (transmission des soignants).

Après chaque intervention :

- Il réalise un compte rendu avec l'équipe soignante sur le déroulement de la séance.
- Tous les six mois un bilan avec les équipes artistiques et soignantes est réalisé et pourra faire l'objet d'une réévaluation des cadres et des objectifs du projet.

COMPAGNIE DU BOUT DU NEZ

Siège social :

Centre Culturel - 24 rue de la solidarité - 82200 MOISSAC

Tél. : 05 63 04 01 37

E-mail : cie.boutdunez@wanadoo.fr

www.compagnie-duboutdunez.fr

 www.facebook.com/CompagnieDuBoutDuNez

N° Siret : 423 362 623 00047 - Code APE : 9001Z - Licence 2^{ème} catégorie : 2-1081767